



## CHAUFFAGE COUPE LE 28/02/2015

Par **CARTOON72**, le **28/02/2015** à **11:22**

Bonjour,

Je viens sur ce forum pour vous expliquer ce que je subis actuellement par ma propriétaire. Nous louons un appartement non meublé depuis le 29/08/2013, 2 adultes habitent ce logement nous avons des provisions sur charge de 150€/mois, jusque là tout va bien Il faut savoir que nous n'avons aucun accès à la chaufferie et à notre compteur d'eau, le seul compteur disponible qui est présent dans notre appartement est le compteur d'eau du 2ème étage habité par sa fille !!!

Lors de la régularisation des charges elle m'annonce une consommation eau froide de 112M3 et eau chaude sanitaire de 70M3 et donc un solde à payer de 167€95 avec justificatifs mais aucun calcul concernant ces résultats

Nous sommes à jour de nos loyers+charges

Très étonnée je lui demande par lettre recommandée sa base de calcul pour m'y retrouver car pour moi le métrage de l'eau est démentielle, elle souhaite également me faire payer l'électricité de la chaufferie où nous n'avons aucun accès Aucune réponse et ce jour elle nous coupe l'eau et le chauffage sans prévenir je suis désespérée merci de votre réponse rapide et que dois je faire ???